

Les fiches techniques du Conservatoire botanique national DES PYRÉNÉES ET DE MIDI-PYRÉNÉES

PRÉSERVATION

Un plan national d'actions pour la préservation de l'Aster des Pyrénées

Plante emblématique des montagnes pyrénéennes, l'Aster des Pyrénées (*Aster pyrenaicus* Desf. ex DC.) est longtemps resté mal connu et fut même considéré au bord de l'extinction au début des années 1990. Un programme de prospection et de recueil de connaissances initié en 1994 a permis de découvrir de nouvelles stations dans les Pyrénées occidentales. Aujourd'hui, chaque site accueillant cette plante est décrit d'un point de vue historique et écologique, sans en oublier ses usages. Le plan national d'actions a pour objectifs d'évaluer l'état de conservation de l'Aster des Pyrénées et de ses sites ainsi que de favoriser les pratiques et les modes de gestion favorables à son maintien.

Préserver
la flore sauvage
des Pyrénées
et de Midi-Pyrénées



Pentes vertigineuses et milieux pâturés

Situées pour la plupart aux étages collinéen et montagnard, les populations d'Aster des Pyrénées sont connues pour leur situation en fortes pentes.

Non caractéristiques d'un regroupement végétal en particulier, elles se rencontrent préférentiellement dans deux types de stations :

- dans des couloirs herbeux et pierreux, au pied de falaises calcaires, des zones où les asters bénéficient à la fois d'un apport de chaleur important et de sols humides et rocailloux, longuement enneigés.
- dans des pentes pâturées, des landes à fougères ou en bordure de formations à noisetiers.

L'amour vache ou le paradoxe du pastoralisme

C'est au pastoralisme que l'on doit le maintien des milieux ouverts en montagne. La pression de pâturage exercée par les troupeaux de brebis permet d'entretenir des écosystèmes qu'apprécie tout particulièrement l'Aster des Pyrénées.

Or, le recul progressif des pratiques pastorales et l'abandon des estives entraînent une fermeture de ces milieux, alors colonisés par une végétation buissonnante et/ou arbustive qui ne permet pas aux populations d'Aster de se maintenir. Une menace directe pour 9 des stations où la présence de l'Aster a pu être confirmée.

Plante des milieux ouverts, la préservation de l'habitat de l'Aster des Pyrénées dépend fortement du pâturage ovin. À condition toutefois que cette pression reste modérée, sans quoi ce sont les asters eux-mêmes qui risquent d'être abrutis (passages trop réguliers, forte concentration de bêtes en un même endroit...).

Entre déprise et pression excessive, il s'agit de trouver le juste équilibre.



› Les estives de la montagne de Tramadits hébergent indifféremment troupeaux de brebis et asters des Pyrénées.

© Lionel Gire/CBNPMP

Hauts et bas de l'écobuage



› Feu pastoral sur l'estive des Pernes, Saint-Pé-de-Bigorre (65)

© Guilhem Susong/SIVU du Pibeste-Aoulhet

Le feu pastoral est une pratique ancestrale qui permet de limiter l'embroussaillage des pâturages en utilisant un feu courant durant la période de repos végétatif.

En contribuant à l'ouverture du milieu, et lorsqu'il est rapide et convenablement dirigé, ce brûlage des pentes n'est pas défavorable au maintien de l'Aster des Pyrénées.

Pratiqué durant l'hiver, un feu ascendant n'impactera ni les souches d'Aster ni leurs bourgeons au repos, protégés de la combustion sous la surface du sol. Un intervalle de quelques années entre deux feux laissera du temps aux plantules pour croître suffisamment, se fortifier et conforter leurs racines.

Néanmoins, l'utilisation de feux descendants, plus faciles à maîtriser, peut entraîner une élévation importante des températures des couches superficielles du sol du fait de la stagnation des flammes, devenant par là préjudiciable aux bourgeons dormants de l'Aster des Pyrénées.

Attention : la pratique du feu pastoral est réglementée par arrêté préfectoral et doit faire l'objet d'une déclaration ou d'une demande d'autorisation à déposer en mairie.



Renforcement de population en vallée du Louron (Montagne de Tramadits)



A l'ouest de la Neste du Louron, dans les communes de Génos et Loudenvielle (Hautes-Pyrénées), la montagne de Tramadits n'accueille aujourd'hui plus qu'une seule population d'Aster des Pyrénées.

Jusque dans les années 1960, les troupeaux de brebis empruntaient le flanc ouest de la montagne pour atteindre les estives. Leur passage entretenait, dans cette zone, une pelouse favorable au développement des asters. Depuis, un autre itinéraire ayant été privilégié, l'ancien chemin de transhumance a laissé place à une dense forêt de noisetiers et de hêtres, ne concédant plus d'espace pour l'Aster des Pyrénées.

Au pied de Tramadits, une population à l'équilibre précaire

C'est en 1981, dans un vallon particulièrement raide de la montagne de Tramadits, en haut de versant, qu'ont été retrouvés quelques individus d'*Aster pyrenaeus* parmi les pelouses pierreuses de *brachypodes* et de *dactyles**.

Les suivis de cette population ont mis en évidence l'impact de l'abrouissement sur les pieds : les tiges florifères étant consommées avant fructification, la production de graine ne pouvait avoir lieu et menaçait de ce fait la pérennité de la population.

Dès 2002, partant de ce constat, chacun des 4 derniers pieds a été mis en défens à l'aide de cages grillagées. Laissées en place durant la période de fructification, ces cages ont permis aux plantes de fleurir puis de produire des graines. Malheureusement, aucun nouveau pied n'a pu être observé suite à ces mesures.



› Mise en défens des pieds d'Aster de la vallée du Louron.
© Catherine Brau-Nogué/CBNPMP



› L'ancien accès aux estives de la montagne de Tramadits est aujourd'hui marqué par le retour de la forêt.

© Reteau Alexandre/CBNPMP

L'abrouissement et le piétinement des tiges ayant de nouveau été constaté en 2008, le Conservatoire botanique des Pyrénées et de Midi-Pyrénées a initié une réflexion de fond sur l'attitude à adopter vis-à-vis de la station de Tramadits. Fallait-il laisser la dynamique actuelle suivre son cours, au risque de voir disparaître la station, ou au contraire agir et renforcer les populations d'Aster ? Fruit de cette réflexion, et avec l'accord des services de l'État, une opération de renforcement fut enclenchée au début de l'été 2012.

Renforcer la population

Au total, 42 pieds cultivés sous serre à Bagnères-de-Bigorre, issus de graines récoltées sur les pieds natifs de Tramadits, ont été plantés et mis en défens. Dès 2013, la reprise de la totalité des pieds était constatée, ainsi que la germination de 10% des graines qui avaient été semées simultanément. Depuis, les équipes du Conservatoire botanique continuent de surveiller attentivement le développement des plants de Tramadits, effectuant leurs suivis durant la période estivale.

**Brachypodes* et *dactyles* : plantes monocotylédones de la famille des Poacées (graminées).



Statuts réglementaires

L'Aster des Pyrénées est une plante bénéficiant de plusieurs statuts de protection et d'alerte. D'un point de vue réglementaire, elle est protégée à différents titres.



Au niveau international, dans la Convention de Berne (1979, annexe I).

Elle vise à promouvoir la coopération entre les États signataires, afin d'assurer la conservation de la flore et de la faune sauvages ainsi que de leurs habitats naturels.



Au niveau communautaire, grâce à la Directive Habitats-Faune-Flore de l'Union européenne (1992, annexe II).

L'annexe II regroupe des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC).



Au niveau national, par arrêté ministériel du 20 janvier 1982 (relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire métropolitain).

A ce titre, sont interdits : [...] la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement de végétaux de ces espèces [...].

L'Aster des Pyrénées est aussi inscrit sur :

- La liste rouge de la flore menacée de France, catégorie « Vulnérable » (2012).
- La liste rouge de la flore vasculaire de Midi-Pyrénées, catégorie « En danger » (2013).

Mémento pratique

Projet en réflexion

Pour savoir si l'Aster des Pyrénées ou des plantes protégées sont concernées par votre projet d'aménagement ou de gestion d'espace :

Contactez le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (contact@cbnmpm.fr)

Projet en préparation

Votre projet est concerné par la présence de l'Aster des Pyrénées :

Contactez votre Direction départementale des territoires (DDT) et/ou votre Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL Occitanie ou DREAL Nouvelle Aquitaine).

Attention : l'absence de plante protégée n'empêche pas de devoir tenir compte des habitats naturels impactés et des enjeux liés aux équilibres écologiques.

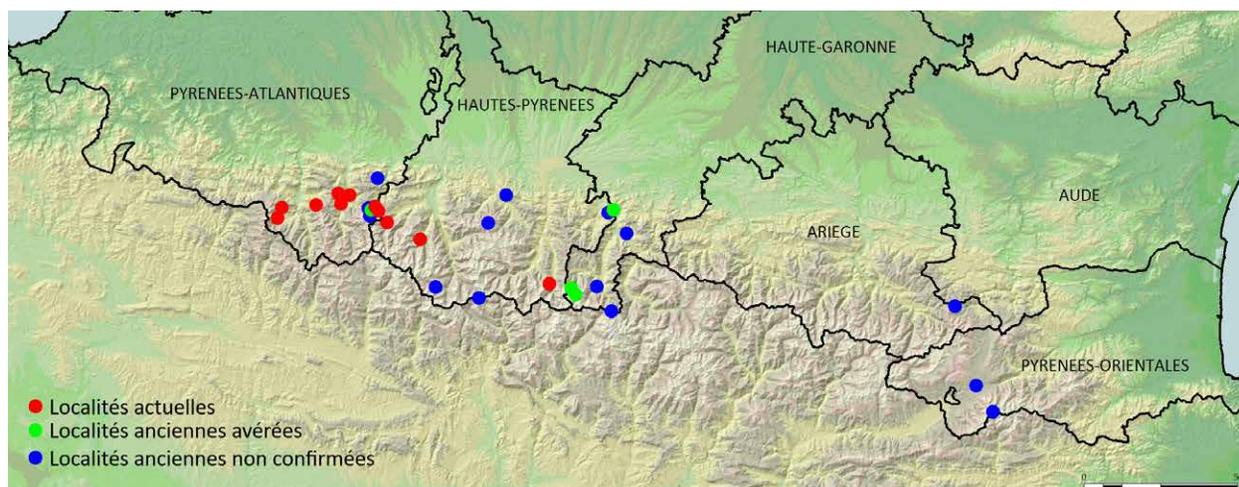
Où vivent les asters ?

La majeure partie des stations d'Aster des Pyrénées sont situées aux étages collinéen et montagnard, entre 1 200 et 1 800m d'altitude. Il arrive toutefois d'en trouver à des altitudes bien plus faibles, comme dans le cas de la station du Hourat, en vallée d'Ossau, qui débute dès 600m.

Les effectifs observés sont très variables, pouvant aller de plusieurs milliers d'individus à un seul et unique pied

(on pense par exemple à la station de Binc où un seul pied a été recensé).

Les populations s'installent le plus souvent sur des fortes pentes, qui s'échelonnent de 30°, pour les plus faibles, jusqu'à 70° au piquet de Lhurs. Les stations d'Aster des Pyrénées sont exposées d'est à ouest-sud-ouest. Il arrive qu'elles soient localement orientées est-nord-est.



› Répartition des localités d'Aster des Pyrénées, anciennes et actuelles, dans la partie française du massif pyrénéen.

© Réalisation : EH/CBNPMP ; Données : CBNPMP ; Référentiel ASTER GDEM : NASA/METI

De bonnes pratiques pour une meilleure préservation

Bien que la fermeture des milieux semble être la menace principale qui pèse sur la viabilité des stations d'Aster des Pyrénées, d'autres pratiques peuvent contribuer à la fragilisation des sites et à la destruction de populations de cette plante rare et emblématique.

Cueillette

Cueillette et arrachage sont des menaces qui pèsent directement sur la plante en elle-même. Ces gestes sont très souvent pratiqués par méconnaissance. Bien que l'Aster des Pyrénées forme chaque année de nouvelles tiges à partir de sa souche souterraine, les études montrent que seules les graines issues de la floraison contribuent à l'extension d'une population.

Si les herbiers anciens témoignent de récoltes massives ayant entraîné des disparitions de populations en Haute-Garonne, cette menace est aujourd'hui moins prégnante, plus anecdotique. Néanmoins, compte tenu de sa rareté, le moindre prélèvement peut mettre en péril une station.



› En France, sa cueillette est prohibée depuis 1982.
© Gilles Couëron/CBNPMP

Travaux routiers et aménagement

Les divers travaux et aménagements réalisés sur les routes de montagne (en grande partie liés à des questions de sécurité et d'entretien) peuvent avoir des répercussions sur les sites qui accueillent l'Aster.

Connaître en amont les sites concernés permet d'adapter les travaux en terme de réalisation technique ou de période d'intervention et ainsi éviter de mettre en péril les stations concernées.



› Localité d'asters en bord de route (cirque du Litor).
© Stéphane Cazet/CBNPMP

Entretien des chemins et sentiers

Au premier abord, la pratique de la randonnée ne semble pas avoir d'impact direct sur l'Aster des Pyrénées (en dehors de celui potentiellement lié à la cueillette). Mais certains aménagements de sentiers ou des bords de pistes peuvent se révéler néfastes.

Mise en sécurité, élargissement, débroussaillage, etc. : avoir connaissance des sites sensibles en amont, permet d'adapter les travaux pour concilier bon usage des sentiers et préservation de la flore rare et menacée.



› Sentier de randonnée en vallée du Louron.
© CBNPMP

Sensibiliser pour mieux protéger



› Observation de pieds d'Aster lors d'une sortie pédagogique organisée pour la classe unique CP-CM2 de Béost (64).
© Éducation Environnement 64

Depuis 2016, plusieurs actions de sensibilisation des habitants des vallées concernées par la présence de l'Aster des Pyrénées ont été engagées dans le cadre du Réseau Éducation Pyrénées Vivantes.

L'Aster des Pyrénées a été ajouté aux espèces phares présentées lors des « Apéros du bestiaire pyrénéen ». Pour une meilleure appropriation des enjeux, ces soirées conviviales et originales sont organisées en étroite collaboration avec les élus et les acteurs sociaux-culturels des territoires concernés. Un kit pédagogique « Aster », réalisé pour le public scolaire, est mobilisé pour les projets éducatifs mis en œuvre dans le cadre du réseau.

Venant enrichir ces initiatives, une carte postale figurant la photographie d'un cœur d'Aster est diffusée aux habitants des communes concernées.



Le Plan national d'actions

Un plan national d'actions a pour objectif de définir les actions nécessaires à la conservation et à la restauration des espèces les plus menacées.

Outils de protection de la biodiversité, les PNA ont été soutenus et renforcés suite au Grenelle de l'environnement.

Le document « Agir pour l'Aster des Pyrénées - L'essentiel du plan national d'actions » est téléchargeable sur www.cbnmpm.fr

L'estive aux Asters

Le documentaire « L'estive aux Asters » est en libre accès et peut être visionné à l'adresse suivante : www.cbnmpm.fr/aster-des-pyrenees

Marque-page

Des marque-pages à l'effigie de l'Aster des Pyrénées ont été réalisés et sont distribués dans un but de sensibilisation.



› Aquarelle servant d'illustration pour le marque page « Aster des Pyrénées ».
© Valentine Plessy/CBNPMP

Cette fiche technique a été mise en œuvre par Jocelyne Cambecèdes et Nadine Sauter, assistées de Lionel Gire, Gérard Largier et Alexandre Reteau / Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées et de Midi-Pyrénées dans le cadre du Plan national d'actions en faveur de l'Aster des Pyrénées.

Bibliographie sélective

CAMBECEDES J., GIRE L., BIRLINGER A., LARGIER G., 2012. *Plan national d'actions en faveur de l'Aster des Pyrénées (Aster pyrenaicus DC.)*. Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, 126 p.

CAMBECEDES J., LARGIER G., 2009. De l'analyse des causes de régression de populations d'Aster des Pyrénées (*Aster pyrenaicus* DC.), au projet de renforcement : l'apport des connaissances scientifiques. In : *Botánica pirenaico-cantábrica en el siglo XXI : Actas del VIII Coloquio Internacional de Botánica Pirenaico-Cantábrica, León (Leon), 4-6 de julio de 2007*. pp. 345-359.

ESCARAVAGE., CAMBECEDES J., LARGIER G., PORNON A., 2011. Conservation genetics of the rare Pyreneo-Cantabrian endemic *Aster pyrenaicus* (Asteraceae). *AoB PLANTS*, 13 p.

Source des données (carte p.4) : base du CBNPMP, 2017 ; réalisation : CBNPMP, avril 2017. Référentiels : ScanExpress@IGN, 2017 ; MNT ASTER GDEM 2, accédé le 19/11/2010, https://lpdaac.usgs.gov/dataset_discovery/aster/aster_products_table/astgtm.
ASTER GDEM est un produit de la NASA et du METI.

Ils cofinancent le Plan national d'actions :



Conservatoire botanique national

DES PYRÉNÉES ET DE MIDI-PYRÉNÉES

Vallon de Salut - BP 70315 - 65203 Bagnères-de-Bigorre Cedex
Tél. : 05 62 95 85 30 - contact@cbnmpm.fr

www.cbnmpm.fr